**Verbundschule Lahr**

**Real- und Werkrealschule**

Bilingualer Zug **•** Ganztagsangebot **•** Erlebnispädagogik

Notes aux parents sur la déclaration de maladie

1. Si votre enfant tombe malade avant le début des cours, veuillez en informer le secrétariat par téléphone ou par écrit au plus tard à 8 heures du jour concerné. Le secrétariat est joignable au numéro de téléphone 07821 / 91 96-10 ou par courrier électronique à l'adresse suivante: sekretariat@realschule-lahr.de En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, il est possible de laisser un message sur le répondeur à tout moment. Ne laissez pas votre enfant appeler - les excuses ne peuvent être faites que par un parent ou un tuteur.

2. Veuillez excuser par écrit votre enfant dans les trois jours - même s'il ne peut pas encore retourner à l'école. Si votre enfant a manqué un test de classe ou une évaluation similaire en raison de son absence et s'il n'a pas été excusé par écrit dans les trois jours, l'enseignant de la matière concernée est tenu de lui donner lanote 6 conformément au règlement sur la notation.

3. En cas de maladie de longue durée (plus d'une semaine), veuillez contacter le professeur principal de la classe et discuter de la procédure à suivre.

4. Si votre enfant tombe malade pendant les cours, vous en serez informé par téléphone. Veuillez noter que dans ce cas, votre enfant ne peut pas quitter les locaux de l'école seul et sans l'accord préalable de l'enseignant responsable. Nous attendons que vous ou un adulte autorisé - comme indiqué sur le formulaire d'admission - veniez rechercher votre enfant à l'école.

5. Si votre enfant ne peut pas participer aux cours de sport pendant une période prolongée pour des raisons de santé, veuillez envoyer une excuse par écrit ou un certificat médical au professeur de sport. En règle générale, votre enfant effectuera alors pendant la leçon de sport des tâches qui ne nécessitent aucun effort physique ou n'effectuera que les activités que la santé de votre enfant permet. La règle veut que de manière générale, votre enfant reste en classe pendant les cours de sport malgré ses problèmes de santé. La décision finale sur le cas individuel est prise par le professeur de sport.